



Objet : Assemblée Générale 2017  
Réf. : DG.MA.2018/310

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à l'Assemblée Générale 2017 de la Maison des Jeunes et de la Culture-Centre Social du Briançonnais qui se déroulera le **jeudi 28 juin à 18h00 en nos locaux (espace ludothèque)** dans un contexte et un calendrier exceptionnels, décisifs pour l'avenir de la MJC, et qui méritent votre attention.

Depuis le mois de mars dernier, le conseil d'administration a demandé la réunion des partenaires financiers en alertant sur les difficultés rencontrées par la structure.

Sans réponse, le Conseil a alors demandé l'engagement d'une procédure de redressement judiciaire, effective depuis avril. C'est dans ce cadre qu'une réunion en présence des partenaires et financeurs aura enfin lieu en Préfecture le 22 juin, rencontre qui sera décisive pour l'avenir de l'association, avant une audience du Tribunal d'Instance le 6 juillet prochain dans le cadre de la procédure de redressement. D'ores et déjà nous avons été amenés à réduire un quart nos effectifs. Ce qui entraîne de fait, la fermeture de certains services (Accueil des étrangers, espace internet, animation jeunesse).

Vous avez participé au cours des derniers mois à des temps de réflexions et de dialogue, vous avez réaffirmé votre attachement à ce lieu, vous avez proposé des pistes pour un projet renouvelé. Venez le jeudi 28 juin manifester votre soutien à la MJC-CS.

Les conditions nécessaires à la survie et à un renouveau de notre association reposent sur deux engagements forts : celui des financeurs et celui des bénévoles qui s'associeront à l'engagement et aux efforts des salariés, des administrateurs et collaborateurs partenaires.

Demain ne sera plus comme hier.

Le Président de la MJC-Centre Social

Daniel Gilbert